

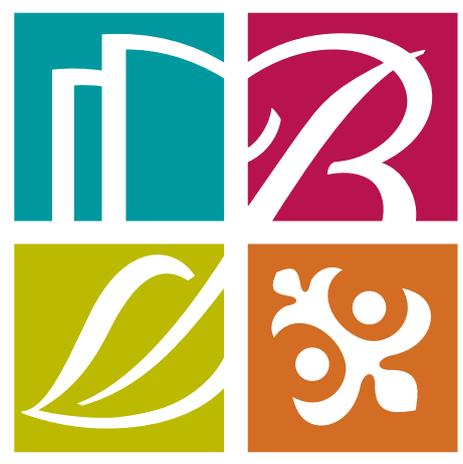


Bécherel

Le journal

Annuel - N° 11 / Mars 2025

Bécherel voit loin



Dossier Finances

Page 4

Vie Municipale

Page 6

Vie Associative

Page 18

Pratique

Ⓧ Horaires de la Mairie

- Ⓧ Les lundi, mardi et vendredi de 10h à 12h
- Ⓧ Le mercredi de 9h à 10h30
- Ⓧ Le jeudi de 14h à 16h30

Ⓧ Horaires de l'Agence Postale Communale

- Ⓧ Les lundi, mardi, jeudi de 15h à 17h30
- Ⓧ Le mercredi de 11h à 12h
- Ⓧ Le vendredi de 15h à 18h30

Ⓧ Horaires de la bibliothèque

- Ⓧ Le mercredi et le vendredi de 16h à 18h
- Ⓧ Le samedi de 10h à 12h
- Ⓧ Tel : 02 99 66 77 20

Ⓧ Numéros utiles

- Ⓧ Pompiers : 18
- Ⓧ Gendarmerie : 17
- Ⓧ Samu : 15
- Ⓧ Appel d'urgence européen : 112
- Ⓧ Cabinet médical de Bécherel : 02 99 66 81 25
- Ⓧ Pharmacie de Bécherel : 02 99 66 81 19
- Ⓧ Cabinet infirmier : 02 99 66 70 80
- Ⓧ Pour connaître la pharmacie de garde : 32 37
- Ⓧ Centre anti-poison de Rennes : 02 99 59 22 22
- Ⓧ Violences conjugales en Ille-et-Vilaine : 02 99 54 44 88
- Ⓧ Enfance maltraitée : 119
- Ⓧ STAR : 09 70 821 800
- Ⓧ Service déchets Rennes Métropole : 02 23 622 622

Ⓧ Coordonnées mairie

- Ⓧ Mairie de Bécherel - 6, place Tanguy de Kernier - 35190 Bécherel
02 99 66 80 55
mairie-de-becherel@wanadoo.fr
www.mairie-de-becherel.bzh

- Ⓧ Responsable de la publication : Méлина PARMENTIER

- Ⓧ Comité de rédaction : Delphine BOUSSEAU, Valérie CHILOU, Michel DURAND, Nathalie LEPAGE, Babeth MANNOURY LACOUR, Méлина PARMENTIER, Paulette SPAGNOL, Emilie TRASSARD

- Ⓧ Conception & Mise en page : Cocktail Graphic (Longaulnay).

- Ⓧ Crédit Photos : Freddy Rapin - Michel Brand'honneur
- Ⓧ Imprimé en 450 exemplaires



Sommaire

4 > 5

Dossier Finances

- Ⓧ Budget de Bécherel

6 > 12

Vie Municipale

- Ⓧ Aménagements de voirie
- Ⓧ Installation d'un défibrillateur automatique externe
- Ⓧ Gestion de nos déchets
- Ⓧ L'histoire de l'église Notre-Dame de Bécherel
- Ⓧ Etang de la Teinture
- Ⓧ Rendez-vous au marché chaque mardi
- Ⓧ Borne de recharge pour véhicule électrique

13 > 15

Démarches Administratives

- Ⓧ Conseillère numérique
- Ⓧ A nos outils
- Ⓧ Solidaribus
- Ⓧ Tout savoir sur le bonus réparation
- Ⓧ Arnaques à la rénovation énergétique
- Ⓧ Zone à faible émission
- Ⓧ Etat civil 2024
- Ⓧ Recensement citoyen
- Ⓧ Covoiturage

16 > 18

Vie Éducative

- Ⓧ RPI public
- Ⓧ RPI privé
- Ⓧ SIRS

18 > 23

Vie Associative

- Ⓧ L'esprit du lieu
- Ⓧ Troupe "A rideau ouvert"
- Ⓧ Anim'âge
- Ⓧ Bécherel, Cité du livre
- Ⓧ Artistes au jardin
- Ⓧ Regards de Mômes

24 > 29

Vie Culturelle

- Ⓧ Bibliothèque municipale
- Ⓧ SIM
- Ⓧ L'année culturelle 2024 de la municipalité
- Ⓧ Maison du livre de Bécherel

30 > 31

Nouveaux commerces et services

- Ⓧ Boulangerie-pâtisserie La Mangoline
- Ⓧ Les arts sauvages
- Ⓧ Maison Bretagne Intérieurs
- Ⓧ L'Elixir du temps
- Ⓧ Mairaine Juliette



Méлина Parmentier
Maire de Bécherel

Q Edito

Chères Bécherellaises, chers Bécherellais,

Notre belle Cité du Livre continue d'être une source de fierté et d'inspiration. En 2024, nous avons accompli de beaux projets grâce à la mobilisation de tous. La préservation de notre patrimoine, l'éducation, le développement durable et la vie culturelle ont été au cœur de nos priorités.

2024 a été une année marquée par de nombreux défis et de belles réussites, à travers notamment la mise en place de la cagnotte en ligne pour la restauration de notre église, les travaux de voirie, l'accueil du tournage de la série « Anaon ».

En effet, Bécherel, connue pour son charme intemporel, ses ruelles historiques et son amour des livres, est un lieu qui inspire depuis toujours les artistes, les écrivains et les cinéastes. Le tournage de la série, qui a impacté notre quotidien de mai à août dernier, a été un moment unique et une belle opportunité pour Bécherel. Il ne s'agit pas seulement de cinéma, mais d'un moment où notre commune est devenue le théâtre de nouvelles créations, de rencontres entre artistes, techniciens et habitants.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à rendre ce projet possible : la production du film, les élus investis auprès des équipes techniques et bien sûr, vous, les habitants. Dans le cadre de ce tournage, nous avons reçu une indemnité de 9 500 € dont 2 000 € pour l'utilisation de l'école. Ces 2 000 €, nous avons décidé de les reverser à l'association des parents d'élèves de l'école publique pour améliorer le quotidien des enfants.

Pour 2025, nous poursuivrons cette dynamique en mettant en œuvre des projets ambitieux pour embellir, moderniser et renforcer l'attractivité de Bécherel.

En effet, nous avons prévu de lancer cette année une nouvelle souscription publique pour la restauration des remparts. L'opération sera décomposée en quatre phases, classées en fonction des priorités, pour un coût total estimé à environ 1 345 000 €.

Par ailleurs, une borne de recharge de véhicules électriques et hybrides sera installée rue de la Libération.

Afin d'améliorer le confort des élèves et des enseignants, nous avons pour projet de boiser la cour d'école, en partenariat avec le propriétaire mitoyen.

Dans un autre domaine, le Solidaribus est arrivé sur le secteur de Bécherel. Depuis le lundi 6 janvier 2025, les bénévoles du Secours populaire tiennent une permanence mensuelle sur la commune et peuvent également, sur demande, se rendre à domicile pour aller à la rencontre des personnes isolées qui ne pourraient pas se déplacer jusqu'au lieu d'accueil.

Concernant le projet de résidence seniors, le terrain est en phase de signature du compromis de vente avec Néotoa. Le permis de construire est validé. L'ancien atelier technique devrait donc être démoli dans l'année. Nous espérons que les travaux débiteront en 2025 et que cette résidence renforcera les liens entre les générations et entre les acteurs de la vie associative, économique et culturelle.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour Bécherel : élus, agents municipaux, associations, commerçants, artisans et bénévoles. Votre dévouement est essentiel à la vitalité de notre commune.

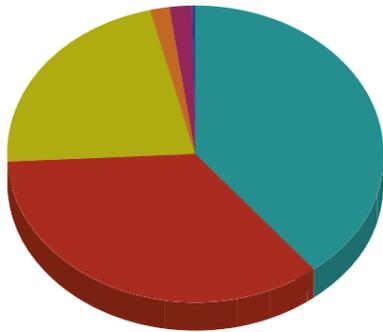
Ensemble, continuons à faire de Bécherel, un lieu où il fait bon vivre, un village ouvert et solidaire, tourné vers l'avenir.

Méлина Parmentier

Budget de Bécherel

► Fonctionnement 2024

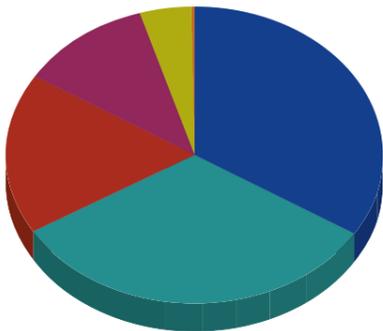
Dépenses



- **Autres charges de gestion courante : 270 031,32 €**
dont 193 552,10 € (71.68%) pour les participations versées aux syndicats intercommunaux : SIVU Bécherel-Longaulnay (bâtiment de l'école publique) SIRS (fonctionnement de l'école publique), SIVU Étang de la Teinture, SIM (syndicat de musique) et SIPE (syndicat intercommunal de la petite enfance). Indemnités et cotisations des élus, subventions versées aux associations, concessions et droits sur logiciels, participation allouée au CCAS, etc.
- **Charges de personnel et frais assimilés : 238 968,98 €**
Salaires, charges sociales, assurances, médecine du travail, etc.
- **Charges à caractère général : 150 764,16 €**
Eau, électricité, combustibles, repas de la cantine scolaire, entretien des bâtiments et des terrains, maintenance, frais de communication, fournitures diverses, taxes foncières, assurances, animations, cotisations aux organismes divers (association des Petites Cité de Caractère, association des Maires de France), etc.
- **Opérations d'ordre de transferts entre sections : 12 373,99 €**
Écritures comptables en lien avec les amortissements et les cessions de biens (cession du tracteur suite cambriolage atelier).
- **Charges financières : 12 858,75 €** - Intérêts des emprunts.
- **Charges spécifiques : 935,80 €** - Intérêts des emprunts.

A/ Montant total des dépenses de fonctionnement 2024 : 685 933,00 €

Recettes



- **Fiscalité locale : 288 939,00 €**
Impôts directs locaux, taxe additionnelle des droits de mutation.
- **Impôts et taxes : 274 158,00 €**
Dotations de Rennes Métropole, fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).
- **Dotations et participations : 148 367,26 €**
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières, dotation de solidarité rurale, FCTVA, participation du Département 35, participations des syndicats aux frais de fonctionnement (SIRS, SIVU Bécherel-Longaulnay, SIVU Étang de la Teinture), etc.
- **Autres produits de gestion courante : 96 748,82 €**
Locations des immeubles, charges locatives.
- **Produits des services, du domaine et ventes diverses : 38 182,13 €**
Concessions du cimetière, redevances d'occupation du domaine public, recettes de la cantine scolaire, participation de la Poste pour l'agence postale communale, etc.
- **Produits financiers : 142,28 €** - Parts sociales.

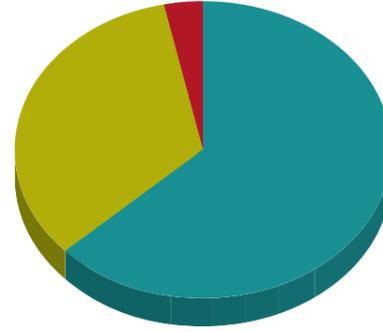
B/ Montant total des recettes de fonctionnement 2024 : 846 537,49 €

Résultats 2024 de fonctionnement

C/ Résultat de l'exercice (Recettes B – Dépenses A)	160 604,49 €
D/ Excédent de fonctionnement reporté	83 848,66 €
E/ Résultat de clôture (C+D)	244 453,15 €

► Investissement 2024

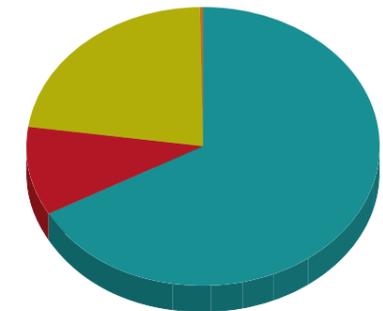
Dépenses



- **Remboursement d'emprunts : 89 028,88 €**
Remboursement du capital des emprunts et des cautions locatives.
- **Immobilisations corporelles : 47 266,08 €**
Acquisition d'un tracteur tondeuse et d'une tondeuse, acquisition et installation d'un serveur informatique, acquisition d'un ordinateur, d'un siège de bureau, de 20 panneaux électoraux, de 4 jardinières en bois et d'un réfrigérateur top, travaux sur cloches de l'église.
- **Immobilisations incorporelles : 4 695,00 €**
Bilan sanitaire des remparts.

A/ Montant total des dépenses d'investissement 2024 : 140 989,96 €

Recettes



- **Dotations fonds divers réserves : 81 294,96 €**
Remboursement de la TVA, excédent de fonctionnement 2023 affecté à l'investissement 2024.
- **Subventions d'investissement : 27 166,50 €**
Subventions de Rennes Métropole, de la DRAC et du Département 35 pour le bilan sanitaire des remparts, subvention de la DRAC pour les travaux sur la tour rue St Michel.
- **Opérations d'ordre de transfert entre sections : 12 373,99 €**
Écritures comptables en lien avec les amortissements et les cessions de biens.
- **Emprunts et dettes assimilées : 303,06 €** - Dépôts et cautionnements reçus.

B/ Montant total des recettes d'investissement 2024 : 121 138,51 €

Résultats 2024 d'investissement

C/ Résultat de l'exercice (Recettes B – Dépenses A)	- 19 851,45 €
D/ Excédent d'investissement reporté	68 942,72 €
E/ Résultat de clôture d'investissement (C+D)	49 091,27 €

RESTES À RÉALISER (RAR)

2024	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
A/ RAR en Dépenses	0 €	9 817,86 €	9 817,86 €
B/ RAR en Recettes	0 €	0 €	0 €
SOLDE DES RAR - Différence (B - A)	0 €	- 9 817,86 €	- 9 817,86 €
Rappel Résultat de clôture	244 453,15 €	49 091,27 €	293 544,42 €
Résultats avec les RAR	244 453,15 €	39 273,41 €	283 726,56 €

Les Restes à Réaliser (RAR) correspondent aux dépenses et recettes validées mais non comptabilisées au 31/12/2024

🕒 Aménagements de voirie

L'année 2024 a été très riche en travaux

C'est par la petite rue de la Basse Quintaine qu'ont commencé les travaux qui ont rythmé toute l'année 2024. Depuis longtemps, de manière récurrente, cette voie au caractère champêtre, sans trottoir matérialisé pour diriger l'eau, se trouvait régulièrement envahie par une mare en son point le plus bas lors de fortes pluies ruisselant depuis le centre ancien. Il était donc urgent d'améliorer la situation : création de trottoirs, reprise du profil de la rue, mise en place de places de parking en pavés engazonnés, travail sur les avaloirs. L'ensemble est beaucoup plus fonctionnel, avec une large place laissée à la végétation sur les trottoirs.

C'est dans le centre ancien que le chantier s'est poursuivi, avec la réfection de la rue des Douves. Un projet dans les cartons depuis de nombreuses années. Souvenez-vous, il avait été mis en attente quand les travaux de mise aux normes de l'Ehpad, juste à côté, ont eu lieu. Entretemps, notre commune est entrée dans la métropole et nous nous sommes mis autour de la table, avec les élus du

secteur (Miniac-sous-Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Langan et Romillé), pour hiérarchiser les dossiers en fonction des montants à investir, du service rendu à la population et de la maturité du projet. L'attente a enfin été récompensée en 2024. Nous espérons que les nuisances aux riverains sont déjà oubliées. C'est un projet qualitatif, qui met en avant le bois et les petits pavés et préserve la vue sur la campagne. Les plantations seront réalisées d'ici le prochain printemps.

Les travaux de requalification de la route départementale, programmés dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement Voirie se sont poursuivis après la rue de la Quintaine et le secteur de la pharmacie. Lors des études préliminaires, des fuites ont été constatées sur la RD20. Des travaux additionnels pour rénover les circuits Eau Potable et Eaux Usées étaient donc nécessaires. Les canalisations d'origine étaient très fatiguées et malheureusement positionnées au milieu de la chaussée. Cela rendait impossible une circulation alternée pour les travaux de remplacement. Les deux tronçons suivants ont donc été faits en même temps pour réduire la durée de la coupure de la circulation, avec des équipes renforcées pour faire au plus vite. On en a même profité pour revoir la rue des Francs-Bourgeois et certains branchements chemin du Calvaire et rue de la Roncette. Trois mois et demi ont été nécessaires pour revoir les canalisations, aménager la voirie et élargir les trottoirs de la Place de la mairie jusqu'au parking des Hauts-Lieux, avec insertion de bitume coloré, d'entrées charretières pavées et de places de parking perméables.

Enfin, pour clore cette année, la petite rue de la Ferronnière a bénéficié d'une réfection. C'est une voie peu fréquentée, mais elle était très endommagée. La voilà à nouveau opérationnelle pour quelques années.



Rue des Douves



Place de la mairie



Rue de la Basse Quintaine



Rue de la Ferronnière

🕒 Installation d'un défibrillateur automatique externe (DAE)

En décembre 2024, la municipalité a fait installer, place Tanguy de Kernier devant l'ancienne poste, un défibrillateur automatique externe (DAE). De dernière génération, il est sans raccordement électrique et fonctionne avec un panneau solaire et une batterie. La surveillance du bon fonctionnement, de l'environnement et de l'exploitation se fait à distance, permettant ainsi un suivi permanent et la maintenance par la société Cardi-Ouest de Betton (35). L'arrêt cardiaque subit est la principale cause de décès à travers le monde. Le temps de réponse est critique pour la survie. Un défibrillateur léger et sophistiqué, pour adultes ou enfants, d'utilisation facile, est un plus pour les habitants de la commune et nos visiteurs. Celui déjà en place à l'intérieur du vestiaire du stade, hors des lieux de passage, ne pouvait répondre à un besoin constaté depuis longtemps. Il importait d'y remédier. Espérons cependant qu'il ne devra pas servir trop souvent...



🕒 Gestion de nos déchets

► DÉCHETS

Pour aider les habitants à mieux trier leurs encombrants et leurs déchets toxiques ou dangereux, tout en leur évitant des déplacements, la municipalité organise **le samedi 5 avril 2025, au parking des Hauts-Lieux, une double opération** avec l'aide du service déchets et économie circulaire de Rennes Métropole. Tout d'abord, la collecte des déchets dangereux et toxiques, avec un véhicule dédié, sera effectuée par un agent spécialisé présent pour aider les usagers de 9h à 13h.

En second lieu, une benne sera à disposition des habitants pour recevoir, de 9h à 17h, tous les déchets encombrants, sauf gravats, ordures ménagères et végétaux.

Ce service vient en complément des déchèteries métropolitaines.

► COMPOSTEUR PARTAGÉ

Un composteur partagé a été installé depuis le 13 janvier, chemin du Thabor, dans l'espace vert après le parking. Il est à l'usage des habitants du centre ancien.



Deux référents bénévoles sont chargés de son bon fonctionnement, avec l'appui de Verdicité, prestataire de Rennes Métropole.

Un mode d'emploi est affiché sur le site pour faciliter l'utilisation pour tous.

► OPÉRATION DE BROUAGE – HIVER 2025

Rennes Métropole propose aux communes d'accueillir, en fin d'hiver, une opération de broyage avec mise à disposition du broyat aux habitants.

Cette année l'opération aura lieu **le samedi 29 mars de 14h à 17h, devant la salle des Hauts-Lieux.**

Les habitants sont invités à apporter leurs tailles de haies et autres branchages, sans rendez-vous préalable.

Rennes Métropole prend en charge dans le cadre de cette opération :

- Le broyage des branchages apportés par les habitants et la remise immédiate du broyat ;
- La gestion et le support technique de la prestation.

🎵 L'histoire mouvementée de l'Église Notre-Dame de Bécherel ⁽¹⁾ remonte au XII^{ème} siècle.



En construisant sa forteresse, Alain de Dinan, seigneur de Bécherel depuis 1124, éleva dans son enceinte une chapelle ou oratoire en l'honneur de la Sainte Vierge, "capellam sanctæ Dei Genitricis Marie in Becherello castro sitam". Il voulut confier aux Bénédictins de Marmoutiers le soin de desservir ce sanctuaire. Ces religieux possédaient, en effet, la paroisse de Plouasne, dont Bécherel dépendait à l'époque.

À la prière d'Alain de Dinan, Donoald, évêque d'Aleth (1120-1143), donna donc cette chapelle à l'abbaye de Marmoutiers (fondée au IV^{ème} siècle, aux portes de Tours, par Saint Martin, évêque de cette ville). L'archevêché de Tours permit aux moines de se choisir un chapelain pour

desservir la chapelle de Bécherel, sous réserve que celui-ci soit approuvé par l'évêque de Tours. La révocation de ce chapelain pour de justes causes (sic) était également laissée à l'appréciation des bons moines.

Le successeur de Donoald, Saint-Jean-de-la-Grille, éprouva de grandes difficultés avec les religieux de Marmoutiers et notamment au sujet de leur chapelle Notre-Dame de Bécherel. Nous en ignorons les causes mais c'était assez grave pour que le saint prélat les menace d'excommunication et interdise l'oratoire de Bécherel. Heureusement, le cardinal Odon, légat du Saint-Siège en France, vint au secours de ces religieux ; grâce à lui, l'interdit fut levé et les Bénédictins purent y reprendre leurs divins offices. Pour la petite histoire, on notera que le légat demanda à l'évêque de Saint-Malo de fournir de l'eau bénite aux moines pour l'aspersion de leur chapelle de Bécherel. Comme il s'agissait probablement ici de la bénédiction de l'église, ce détail nous prouve qu'à cette époque, les évêques avaient seuls le droit de bénir l'eau nécessaire à cette cérémonie. Dans le même temps, les Bénédictins eurent encore à souffrir du seigneur de Bécherel lui-même. Leur bienfaiteur, Alain de Dinan, était mort (1157). Son fils et successeur, Rolland, ne parut pas d'abord animé envers eux des mêmes sentiments que son père. Il s'empara violemment de l'église Notre-Dame et de ses bénéfices. Les choses s'arrangèrent rapidement grâce aux négociations menées avec Etienne, grand prieur de Marmoutiers. En 1164, la chapelle castrale est érigée en paroisse et la cité se développe à l'intérieur des remparts.

L'église actuelle est située sur l'emplacement de l'ancienne chapelle castrale. Cette dernière était terriblement dégradée par l'âge et les violents combats qui ont émaillé la vie de la cité. Elle n'avait pas, semble-t-il, bénéficié des mêmes restaurations – certes légères – que celles du château et des remparts. Les dernières interventions substantielles remontent au XVII^{ème}. L'incendie de 1784 avait fort heureusement épargné l'église. Le Conseil de Fabrique (2) décide de la reconstruire, la notion de "patrimoine" n'avait pas encore l'importance qu'elle a aujourd'hui.

En 1849 est lancé un appel d'offre auquel répondent plusieurs architectes connus et reconnus de l'époque. C'est finalement l'architecte Jacques Mellet qui est chargé du chantier de l'église en tenant compte des contraintes de terrain. En 1868, il élève un intérieur néo-roman qui se compose d'une nef principale terminée par un chevet droit et de deux nefs étroites formant les bas-côtés. Par ailleurs, il conserve le clocher-porche du XVII^{ème} auquel la population était très attachée. Le chantier se termine en 1870 mais les circonstances (défaite de Sedan, déchéance de l'Empereur Napoléon III, siège de Paris par les troupes prussiennes, etc) ne permettent

pas une bénédiction solennelle. Le 2 novembre 1870 a lieu une bénédiction simple de l'église, du tabernacle et d'une cloche. La bénédiction solennelle aura finalement lieu le 26 juillet 1871, jour de la Sainte Anne (Mère de Marie).

Le clocher à dôme d'ardoises et pinacles est remplacé, en 1898, par une haute flèche de 73 m en granite, de forme hexagonale, œuvre d'Arthur Regnault. Elle donne à la cité une silhouette reconnaissable qui lui valut longtemps le surnom de "Mont Saint-Michel breton". Il abrite un très bel ensemble de quatre cloches, fondues au bois par la fonderie Robert de Nancy. Elles furent financées par des dons des habitants. Le 12 septembre 1901, elles furent bénies officiellement. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

- > **1^{ère} cloche** : elle donne le ré et pèse 1613 kg. Son nom : Marie, Joseph, Pauline, Emilie. Parrain : Maître Joseph Miniac. Marraine : Mlle Marie Buan.
 - > **2^{ème} cloche** : elle donne le mi et pèse 1160 kg. Son nom : Lucie, Amélie, Alexandrine. Parrain : Révérend Père André. Marraine : Mlle Marie Jehanin.
 - > **3^{ème} cloche** : elle donne le fa dièse et pèse 798 kg. Son nom : Céline, Marie, Joséphine, Amélie. Parrain : M. Joseph Eon (organiste). Marraine : Mlle Céline Perdriel.
 - > **4^{ème} cloche** : elle donne le la et pèse 447 kg. Son nom : Jeanne, Louise, Joséphine, Anna. Parrain : M. Joseph Rolland. Marraine : Mlle Marie Sourdaïne.
- Soit un total de 4,048 tonnes qui exercent une traction de plus de 10 tonnes lorsqu'elles sonnent "à la volée". En 2003, le poutrage de suspension a été entièrement remplacé.

Des travaux essentiels ont été effectués en 2024 sur ce carillon, réputé pour être le plus beau de la région : changement du battant de la cloche n°1, changement des brides d'attaches de la n°2 et de la n°4. Actuellement, la cloche n°2 est muette car son moteur électronique, datant des années 90, a grillé. Un devis de 3 500 € a été établi par la société Bodet, notre campanaire historique. Le moteur sera changé dès que le financement sera trouvé. La question se pose également pour la pendule de notre clocher pour laquelle un devis de 4 500€ a été établi et transmis à la municipalité.

FONDATION



En 2024 une cagnotte a été ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine (FdP) pour permettre le financement, à hauteur de 17 000€, d'une première tranche de travaux. Elle concerne la restauration du plancher du chœur et le remplacement de deux fenêtres de part et d'autre de la tour, ce qui représente 70.000€. Les plans présentés

par notre architecte Aude Le Bail ont été acceptés par le Père Roger Blot, responsable du patrimoine religieux du diocèse de Rennes, par l'ABF (architecte des bâtiments de France) et par le Père Pajot alors curé de la paroisse. Le résultat de la collecte de fonds est très touchant et la générosité des donateurs, parfois très éloignés (Suisse, Belgique, Metz, Marseille, etc), a été telle que nous avons bénéficié d'un abondement exceptionnel de la FdP à hauteur de 2 500€. Nous attendons les différentes subventions pour pouvoir lancer les deux chantiers. Comme indiqué par Madame le Maire lors de ses vœux, les travaux devraient commencer courant 2025. Vous pouvez toujours participer à ce financement, la cagnotte n'est pas encore close.



La sauvegarde de notre église, élément capital de notre patrimoine, est un sujet sans fin. La demande de classement à été refusée en 2023 mais nous retournerons vers les autorités compétentes pour plaider cette cause qui nous tient à cœur et pour laquelle les éléments patrimoniaux ne manquent pas. En effet, certains sont déjà inscrits à l'inventaire Mérimée et bénéficient donc d'une protection de fait. Ils ne doivent être ni modifiés, ni réparés ou restaurés sans l'intervention de personnes agréées par la DRAC et les autorités compétentes.

L'église abrite notamment deux belles cuves baptismales des XII^{ème} et XV^{ème} siècles, situées dans le narthex. Ce sont les traces les plus anciennes de la chapelle d'origine. La base du clocher, qui date du XVII^{ème}, est un bel appareillage de pierres avec un petit cadran solaire que bien peu de personnes remarquent. On peut ajouter : la tête de Notre-Dame de Bécherel datant du XVI^{ème} dans un reliquaire du XIX^{ème} et une statue de la Vierge, en bois doré, dont le socle renferme un scapulaire évoquant le grand incendie du 6 décembre 1784.

L'ensemble des statues et le chemin de croix en plâtre blanc sont caractéristiques de l'époque de la construction et de la volonté de l'architecte. Elles feront l'objet de la protection globale de l'église ou individuellement d'une inscription à l'inventaire dès que possible.

(1) *Dénomination historique. L'appellation Notre-Dame de l'Assomption est une abstraction moderne.*

(2) *Ensemble de personnes (clercs et laïcs) ayant la responsabilité de la collecte et de l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction et l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse.*



▶ Etang de la Teinture : la pêche de sauvegarde a eu lieu

Courant septembre, l'exposition de Freddy Rapin, *On apprend l'eau par la soif* a pris place autour de l'étang pour quelques mois de résidence, le temps de la vidange de l'étang et de sa mise à sec pour entretien. Vous avez sans doute déjà été nombreux à découvrir ces grands formats agrémentés d'extraits de poèmes de l'américaine Emily Dickinson (1830-1886). Ils vont faire partie du paysage jusqu'au remplissage de l'étang et vont donc vous devenir très familiers.

100 mètres de long afin de capturer les poissons. Cette opération spectaculaire a permis de sauver 200 kg de poissons. Quelques promeneurs venus assister à la sortie du filet ont commenté les prises : de beaux spécimens de carpes, espèce pour laquelle notre étang est réputé, des carassins, et quantités de gardons et rotengles ont été récupérés. Quelques perches, sandres, brochets et tanches ont complété l'inventaire. À part les écrevisses que l'on trouve aussi en quantité au lavoir, aucune espèce invasive n'a été trouvée. Les poissons étaient en bonne santé et ne présentaient pas de signes de parasites ni de nécroses. Ils ont été relâchés dans la foulée au niveau de trois sites dans le canal d'Ille et Rance et l'étang de Québriac.



En attendant, fin septembre, la vidange de l'étang de la Teinture géré par des élus des deux communes de Bécherel et Miniac-sous-Bécherel a commencé. Dans un premier temps, le niveau a été abaissé pour permettre de réaliser une pêche de sauvegarde. Il fallait garder environ un mètre d'eau pour assurer le déploiement du filet lesté et permettre aux pêcheurs de rentrer dans l'eau sans risquer la noyade, car, par endroits, il y a plus d'un mètre de vase.

Le 6 décembre, sept membres de la Fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine, salariés et bénévoles, étaient habillés de pied en cap pour déployer un filet de



La prochaine étape sera la vidange définitive de l'étang prévue en avril. Nous sommes accompagnés sur ce dossier par monsieur Guériteau, responsable du pôle Milieu Aquatique à la Fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine. La période de séchage des boues, dès le printemps prochain, nous laissera le temps de réfléchir à la suite du projet : la remise en eau de l'étang en optimisant les conditions favorables à la reproduction des poissons et la diversification des espèces présentes.

▶ Rdv au marché chaque mardi !

Depuis 2022, le marché alimentaire se tient le mardi à partir de 16h.

Vous pouvez aujourd'hui y retrouver Laurent Bauger, pizzaiolo, fidèle à notre commune depuis de très nombreuses années. Hervé Le Perff, paysan boulanger, vous propose ses pains réalisés avec les farines biologiques issues des récoltes sur sa ferme de Miniac-sous-Bécherel. Adrien Seitz, maraîcher, nous fait profiter des légumes qu'il cultive en agriculture biologique sur la commune de Saint-Domineuc.

Depuis peu, Olivier Grosjean et Nicolas Pot, fromagers fabricants, sont venus se joindre à eux. Leur atelier est situé à Saint-Aubin d'Aubigné. Ils travaillent avec du lait de brebis, de chèvre et de vache issus d'agriculture biologique. Enfin, Mélanie Vauquenu, bouchère, est présente depuis février. Le mercredi, à partir de 17h, les époux Guillemaud installent leur food truck "O Tabarnak" et vous proposent leurs pizzas, poutine et burgers.



▶ Borne de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

Nous en parlions depuis longtemps. Cela va se concrétiser : une borne de recharge pour véhicules électriques devrait être installée courant 2025, rue de la libération, à proximité du parking de Carrefour Contact.



Cette borne, d'une puissance de 24KW, fera partie du réseau public Béa - Ouest Charge déployé par le Syndicat départemental d'Énergie 35 (SDE35) et Rennes Métropole, pour améliorer le maillage existant. Deux places seront aménagées, dont une pour les véhicules PMR.

Elle bénéficiera aux automobilistes circulant sur l'axe principal de la commune et à nos visiteurs, pour lesquels ce service est désormais devenu indispensable. La mise en œuvre a pris un certain temps, tant pour négocier les

aspects techniques que pour le financement par le SDE35 et par la métropole.

Si les prévisions sont tenues, la mise en service devrait avoir lieu avant l'été prochain

Conseillère numérique

Julia Charles, conseillère numérique de Rennes Métropole, intervient à la médiathèque de La Chapelle-Chaussée pour vous aider dans votre apprentissage du numérique : prise en main d'un équipement informatique (smartphone, tablette, ordinateur portable), messagerie, gestion des photos, navigation et sécurité sur internet. Elle vous accueille, sur rendez-vous et individuellement. Les RDV durent 45 min et sont gratuits. Prochaines dates : les matins des 13 et 27 mars. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la médiathèque au 02 23 47 21 78 ou par mail lapassagere@lachapellechaussee.bzh

A nos outils



En 2024, un groupe d'habitants s'est constitué dans le but d'apporter son aide aux travaux d'entretien de la végétation de la commune. A certains moments, tout pousse vite, quand le soleil pointe le bout de son nez, dans les murs et les parterres. De fait, nous intervenons dans les différents quartiers de Bécherel. Cette année 2025 commence tout juste et notre premier rendez-vous a eu lieu le premier février, de 10h à midi.

Si vous voulez rejoindre notre groupe, dans la joie et la bonne humeur, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons. Merci d'apporter vos gants et petit matériel de jardinage. Pour vous inscrire et avoir des renseignements, vous pouvez contacter la mairie : mairie-de-becherel@wanadoo.fr

Solidaribus

Solidaribus est une antenne mobile du Secours populaire français en Ille-et-Vilaine et il arrive sur le secteur de Bécherel ! Depuis le lundi 6 janvier 2025, les bénévoles de l'association tiennent une permanence mensuelle sur la commune et peuvent également, sur demande, se rendre à domicile pour aller à la rencontre des personnes isolées qui ne pourraient pas se déplacer jusqu'au lieu d'accueil.

Inauguré en 2021, le Solidaribus a pour objectif d'aller à la rencontre des personnes en difficulté dans les communes rurales éloignées des lieux d'accueil habituels du Secours populaire pour leur proposer une solidarité de proximité :

- Un point d'accueil et d'écoute ;
- Une aide alimentaire (produits frais et secs) et en produits d'hygiène ;
- Une aide aux démarches simples ;
- Une aide matérielle et vestimentaire sur demande ;
- Une aide à l'accès aux vacances et aux loisirs ;
- Des livres en libre-service.

Un lundi par mois, les bénévoles du Solidaribus vous accueillent sur la place Tanguy de Kernier (devant la mairie) de 10h30 à 12h.

Dates des permanences : les lundis 3 février, 3 mars, (mardi) 1^{er} avril, 28 avril, 26 mai et 23 juin 2025.

Les aides du Secours populaire sont accessibles à toute personne en situation de précarité, avec ou sans orientation d'un travailleur social. Pour toute demande de renseignements ou pour prendre rendez-vous pour le prochain passage du Solidaribus, vous pouvez joindre l'association par mail à solidaribus@spf35.org ou par téléphone au 02 90 02 78 83.



Le Solidaribus du Secours populaire sera présent à BÉCHEREL

Place Tanguy de Kernier
Horaires : de 10h30 à 12h

Les lundis 6 janvier, 3 février, 3 mars, (mardi) 1^{er} avril, 28 avril, 26 mai et 23 juin 2025



Prise de RDV : solidaribus@spf35.org ou 02.90.02.78.83

C'est un service bienvenu en complément de France Services. Le Secours populaire recherche activement de nouveaux bénévoles pour contribuer à faire vivre la solidarité sur le secteur lors des passages mensuels du Solidaribus.

Tout savoir sur le bonus réparation



QU'EST-CE QUE LE BONUS RÉPARATION ?

Le bonus réparation permet de bénéficier d'une réduction sur la facture lorsqu'on apporte, chez un réparateur labellisé, un produit électrique ou électronique qui n'est plus couvert par une garantie. L'objectif est d'inciter à choisir de réparer ses équipements plutôt que de les remplacer, lorsque cela est possible. Ce bonus ne s'applique qu'à des produits qui ne sont plus sous garantie. Il est automatiquement déduit de la facture, sur laquelle il doit apparaître clairement. Le site www.ecosystem.eco/ propose un annuaire des réparateurs permettant de bénéficier du bonus.

QUELS SONT LES PRODUITS CONCERNÉS ?

- 73 types de produits électriques et électroniques : aspirateur, lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, téléphone portable, téléviseur, ordinateur, centrale-vapeur, cuisinière, perceuse... Le montant est compris entre 15 et 60 euros, selon l'appareil. www.ecosystem.eco/comprendre/bonus-reparation#col1
- Les vêtements et les chaussures, à l'exception des sous-vêtements, des vêtements en cuir (les chaussures en cuir sont en revanche éligibles) et des vêtements en vraie fourrure (600 réparateurs agréés, dont la liste est disponible sur : <https://refashion.fr/citoyen/fr/bonus-reparation>).

AUTRES DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉPARATION

D'autres aides sont disponibles pour vous aider à réparer : les fauteuils et canapés, la literie, les chaises, bancs et tabourets. Le montant du bonus réparation est compris entre 30 et 60 euros. Un bonus (2 euros) est également accordé pour l'affûtage ou le remoulage d'outils de coupe et de taille. Toutes les informations nécessaires sur le site d'Ecomaison, l'éco-organisme de la maison et du bâtiment <https://ecomaison.com/>

Arnaques à la rénovation énergétique : comment les repérer ?



La rénovation énergétique est un enjeu important pour améliorer le confort de son logement, tout en réduisant sa facture d'énergie. Des aides financières permettent aux particuliers de financer ces travaux de rénovation, notamment MaPrimeRénov. Malheureusement, de nombreuses entreprises malhonnêtes essaient d'en tirer profit. Les cas d'arnaques à la rénovation énergétique sont très nombreux. Voici quelques conseils pour vous en prévenir.

➤ **Démarchage téléphonique :** dans le domaine de la rénovation énergétique, il est interdit par la loi. Certains démarcheurs se revendiquent de l'Anah (Agence

nationale de l'habitat) ou présentent des noms entretenant la confusion avec des organismes officiels. C'est une stratégie pour gagner votre confiance.

➤ **Sur Internet :** méfiez-vous des simulateurs d'aide ou des propositions de devis sur Internet, notamment s'ils vous demandent vos données personnelles ou vos identifiants fiscaux. Avec ces informations, un tiers malveillant pourrait usurper votre identité pour bénéficier des aides de l'État à votre place.

➤ **Démarchage à domicile :** il ne faut jamais se précipiter ni se laisser influencer. Prenez toujours le temps de demander plusieurs devis pour pouvoir les comparer, et ne signez rien lors de la première visite.

Vérifier les informations concernant une entreprise qui vous démarché ! Pour bénéficier de certaines aides à la rénovation énergétique, comme

MaPrimeRénov ou l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), vous devez faire appel à un professionnel labellisé RGE (reconnu garant environnement) compétent pour réaliser des travaux ou un audit énergétique.

En cas de doute sur une entreprise, les conseillers de France Rénov et de l'ANIL vous informent gratuitement, en toute indépendance :

- Le site France Rénov (<https://france-renov.gouv.fr/>) propose un annuaire des professionnels RGE et des architectes (compétents pour réaliser des travaux ou un audit énergétique) ;
- Les espaces conseil France Rénov accompagnent les particuliers dans leur projet de rénovation en les orientant notamment vers les professionnels compétents ;
- Le réseau des agences ANIL-ADIL (<https://www.anil.org/>) offre une information gratuite sur l'ensemble des thématiques liées au logement.

Zone à faible émission

La pollution atmosphérique est une cause majeure de décès, de diminution de l'espérance de vie et de maladies chroniques.

> En France :

- 40 000 décès prématurés sont attribuables à une exposition de la population aux particules fines (PM2,5) ;
- 7 000 le sont à une exposition de la population au dioxyde d'azote (NO2).

La réglementation européenne se renforce donc avec un abaissement des seuils à respecter. Le périmètre où la circulation est restreinte, la ZFE, vise à limiter la circulation des véhicules motorisés (voitures, véhicules utilitaires, poids lourds et deux-roues motorisés) les plus polluants pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé des habitants.

Ce périmètre est signalé par des panneaux réglementaires (entrée/sortie de zone).



© A. Loubrin, Rennes, Ville et Métropole



La vignette Crit'Air

Pour circuler dans le périmètre de la ZFE-m, la vignette Crit'Air est obligatoire, même pour les véhicules qui bénéficient d'exemptions nationales ou de dérogations locales. Les parcs relais (P+R) ne sont pas dans le périmètre : ils resteront accessibles. Le périmètre de la ZFE-m est signalé par des panneaux réglementaires en entrée et sortie de zone. Pour commander la vignette Crit'Air, un seul site : www.certificat-air.gouv.fr

Les restrictions seront mises en place de façon progressive afin de limiter l'impact social du dispositif : les véhicules non classés au 1er janvier 2025, les Critair 5 au 1er janvier 2027, les Critair 4 au 1er janvier 2029 et les Critair 3 au 1er janvier 2030.

Le périmètre de la ZFE-m de Rennes Métropole

- Parcs relais hors ZFE accessibles à tous
- Ville de Rennes
- Métro
- Périmètre ZFE
- Rocade, bd des Alliés et voies d'accès aux parcs-relais exclues du périmètre ZFE-m



Attention : la vignette Crit'Air est obligatoire à partir de 2025 pour tous les véhicules amenés à circuler dans la ZFE. Un site unique : www.certificat-air.gouv.fr/certificat pour vous la procurer.

> Des exemptions nationales existent : services de lutte contre l'incendie, police, aide médicale d'urgence, ambulances, véhicules disposant d'une carte de stationnement pour personnes handicapées...

> Un pass ZFE 24h :

- Permet à tout véhicule d'obtenir pendant 24h une dérogation lui permettant de circuler dans la ZFE ;
- Peut être utilisé 52 fois par an au maximum pour un même véhicule.

> Dérogations pour les travailleurs :

- Travailleurs en horaires décalés, commençant avant 6h30 ou finissant après 19h30 ;
- Travailleurs éloignés des transports en commun : personnes qui résident dans le périmètre de la ZFE, travaillent en dehors de la ZFE, et qui ne peuvent pas utiliser un mode de transport en commun pour se rendre sur leur lieu de travail.

État civil 2024

NAISSANCES

31 octobre 2024 : Raphaël NOGUES

DÉCÈS

- 23 février : Anna BELAN (née MONNIER)
- 26 février : Thérèse LEVACHER (née BARBIER)
- 9 mars : Paulette ABRAHAM
- 9 mars : Bruno ERNAULT DE MOULINS
- 7 avril : Gisèle LUCAS (née DUGUÉ)
- 15 avril : Marthe NOQUÉ (née DUVAL)
- 17 avril : Pierre REBILLARD
- 30 avril : Christiane CATHELIN (née FICHEPOIL)
- 6 mai : Jean LECHAUX
- 14 mai : Marie BUAN (née BOUILLET)
- 18 juin : André BOUTTIER
- 8 septembre : Anita ALIX
- 29 septembre : Suzanne AMBROISE
- 6 octobre : Simone AUBRY (née REBILLARD)
- 8 octobre : Louise GÉRARD (née LEPRIEUR)
- 8 octobre : Pascal ESNAULT
- 13 octobre : Gisèle ROUAULT (née GUINARD)
- 15 octobre : Wladyslaw HAJDASZ
- 18 novembre : Roger MOREL
- 22 novembre : Micheline BEDEL (née CHOLET)
- 26 novembre : Jean AUBERT
- 2 décembre : Maria ALIX (née GRÉGOIRE)
- 14 décembre : Norbert GAUDIN
- 18 décembre : Marie Thérèse PÉCOT (née PETITEAU)
- 25 décembre : Marie FERRON (née DELAHAYE)

Covoiturage : et si on s'y mettait ?



Le covoiturage a le vent en poupe et il offre de nombreux avantages. Vous proposez une place dans votre véhicule ? Vous pouvez bénéficier d'une prime covoiturage pour vous y encourager !

> Le covoiturage : des avantages pour tous ! Partager un véhicule a de nombreux avantages : moins de frais pour le conducteur et les passagers, moins de voitures en circulation, moins de nuisances liées aux transports et un renforcement des liens entre collègues, voisins... Concrètement, pour covoiturer, il suffit de s'inscrire sur un site en ligne ou via une application. Un service de covoiturage peut aussi s'organiser dans une université, une administration, une entreprise...

> Penser Ehop pour covoiturer régulièrement. Vous voulez covoiturer et connaître conducteurs et covoituteurs potentiels ? Pensez Ehop ! Créé en 2002, ce service de mise en relation est un véritable réseau de transports en commun domicile-travail. Ehop est un réseau de covoiturage de proximité spécialiste des trajets domicile-travail. C'est une solution de transport pour les salariés en emploi, mais aussi pour les actifs en recherche d'emploi, et/ou en formation par son service "Ehop Solidaires" expérimenté en 2015. Pour aller plus loin : <https://ehop.bzh/>

> Une plate-forme régionale : OuestGo. Depuis 2016, porté par la Région Bretagne et plusieurs collectivités et soutenu par l'ADEME, le projet OuestGo propose une plateforme mutualisée et solidaire pour le covoiturage de proximité. C'est une plateforme publique, liée aux politiques de transport et d'aménagement et aux politiques d'insertion, pour encourager le retour à l'emploi via la mobilité. Pour aller plus loin : <https://ouestgo.fr/>

> Covoit'STAR par BlaBlaCar Daily : une application dédiée aux trajets du quotidien. Les passagers et conducteurs qui empruntent le même itinéraire seront mis en relation à travers l'application BlaBlaCar Daily, personnalisée aux couleurs de Covoit'STAR. Les points de rendez-vous seront proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur. Les trajets subventionnés doivent être compris entre 5 et 60 km avec une origine et/ou une destination dans Rennes Métropole. Cette approche permet d'éviter le report de déplacements courts qui peuvent être effectués à pied ou à vélo ainsi que ceux qui ne relèvent plus du "court covoiturage". De la même manière, sont exclus les trajets qui peuvent s'accomplir en transports en commun à haut niveau de service (lignes de métro a et b et les lignes Chronostar). Pour autant, elle s'affranchit des limites administratives de la Métropole en subventionnant les déplacements entrants et sortants.

> Mise en place d'incitatifs pour les usagers. À l'occasion du lancement du service Covoit'STAR, les trajets seront gratuits pour les passagers jusqu'au 30 juin 2025. Après cela, chaque trajet coûtera 0,50 € quel que soit le nombre de kilomètres parcourus. Quant à lui, le conducteur recevra une compensation de 1,5 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. La différence entre le montant perçu par le conducteur et celui payé par le passager sera prise en charge par Rennes Métropole. Rennes Métropole investit ainsi 1,6 M€ sur trois années dans ce nouveau service de covoiturage dont 400 000 € seront financés par l'Etat.

Recensement citoyen

Le parcours de citoyenneté est obligatoire pour s'inscrire aux examens (BAC, BEP, permis de conduire...) ainsi qu'aux concours (fonction publique, grandes écoles...). Le recensement en mairie est obligatoire pour tous les jeunes Français de 16 ans, garçons et filles.

> Comment ? Le jeune, ou son représentant légal, doit se présenter en mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille (ou une copie intégrale de son acte de naissance) et un justificatif de domicile. La mairie délivrera une attestation de recensement.

> Et après ? L'attestation fournie en mairie peut être utilisée pour l'inscription aux différents examens.

Un an après son recensement, le jeune reçoit une convocation pour la "Journée du Citoyen". La participation à la JDC est obligatoire. À ses 18 ans, il sera automatiquement inscrit sur les listes électorales de sa commune.

► RPI Public

Ecole maternelle Bécherel/Longaulnay
Miniac-sous-Bécherel - Cardroc



En décembre dernier, les élèves de l'école de Miniac ont passé une journée à l'école maternelle de Bécherel, pour assister au théâtre à une représentation de la compagnie Cédille, financée par le SIRS. Et également pour partager des activités ludiques : jeux surdimensionnés empruntés à l'AFEL, rallye-photo, défis coopératifs, ateliers artistiques... de la petite section au CE2 !

À la maternelle, nous développons les temps inspirés de "l'école dehors" afin notamment de diversifier les modes d'entrée dans les apprentissages. Du côté de la cour de récréation, avec l'aide de la commune, de subventions de l'Education Nationale et de l'APE, nous avons commencé à végétaliser en réalisant diverses plantations. Nous poursuivons le projet d'embellissement des palissades avec l'intervention d'une mosaïste, Elisabeth de Abreu, à partir d'avril prochain.

Les élèves de cycle 2 de l'école de Miniac se sont rendus à la Maison du livre en automne pour découvrir l'exposition d'Emmanuel Lepage. Ils ont eu également le plaisir de participer à un atelier avec le dessinateur Laurent Houssin. Toujours cet automne, les CP ont travaillé sur la ferme et visité l'écomusée de la Bintinais à Rennes. Les CE1-CE2 avaient un projet sur l'environnement avec la Feuille d'Érable et la Ligue de l'Enseignement (travail sur les déchets, le recyclage, mise en place d'un lombricarium), financé par Rennes métropole. Les élèves poursuivent leur projet autour des animaux avec, en janvier, devant les familles, une représentation des chants travaillés avec l'école de Musique de Tinténiac. Les CE2 préparent actuellement le permis piéton et toute l'école bénéficiera d'un cycle natation en février et mars. Viendra ensuite, au printemps, la classe découverte de trois jours au parc animalier de Branféré pour deux classes de l'école.

Du côté de l'école de Cardroc, les élèves ont commencé à écrire l'histoire des marionnettes de la Compagnie Machtiern, qui était venue présenter certaines de ses réalisations en septembre dernier. La finalité est d'écrire un livre collectif qui sera

illustré par les enfants, puis édité et distribué dans les établissements et écoles participants, ainsi que dans les bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique. Cette réalisation est en lien avec l'étude des cabinets de curiosité, des engrenages et des grands inventeurs, trois thèmes qui seront travaillés en classe pendant toute l'année scolaire. C'est dans ce cadre que les élèves ont pu assister à la diffusion de "Léo, la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci" au cinéma de Combourg, juste avant les vacances de Noël. Cette année, nous travaillons également sur le vivant et sur les sources d'énergie. En lien, les élèves sont sortis en décembre à l'Ecomusée de la Bintinais à Rennes et ils se sont rendus aux Champs Libres pour une séance au planétarium et pour admirer le cabinet de curiosités de la bibliothèque. Ils suivent également, depuis le départ de la course, les bateaux et les skippers du Vendée Globe et font du lien notamment avec la géographie, les sciences et l'histoire. Enfin, les élèves des deux classes ont pu bénéficier d'une première intervention de l'Association Ciné Jeunes qui est venue initier les enfants à l'Education à l'image en analysant avec eux le film "Nina et le Secret du Hérisson".

Toutes ces activités coïncident avec notre projet d'école visant la réussite, l'épanouissement des élèves et l'ouverture sur le monde.

A noter :
Les inscriptions en maternelle commenceront courant mars, les portes ouvertes auront lieu le vendredi 16 mai 2025 après la classe. Les parents des enfants nés en 2023 (futurs "toute petite section") peuvent prendre, d'ores et déjà, des informations concernant une scolarisation pour septembre 2025 ou janvier 2026.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la directrice de l'école maternelle de Bécherel : 02 99 66 77 58 ou ecole.0351636n@ac-rennes.fr
Pour une inscription en cycle 2, contactez la directrice au 02 99 66 77 70 ou ecole.0351669z@ac-rennes.fr
et pour une inscription en cycle 3 : 02 99 45 88 02 ou ecole.0350165p@ac-rennes.fr

► RPI Privé

Notre-Dame à Bécherel /
La Sagesse à La Chapelle-Chaussée en RPI

L'équipe éducative a accueilli deux nouvelles enseignantes à Bécherel, Romane Rouesne et Virginie Pautrel, et Roxane Bolmont en service civique à La Chapelle-Chaussée. Cette dernière contribue à la mise en place du projet d'ouverture à l'international qui est décliné sur les deux sites avec un renforcement de l'anglais dès la maternelle, des échanges avec des écoles à l'étranger via e-twinning et un travail des adultes pour entrer dans le consortium Erasmus. L'engagement dans la pédagogie de l'Ecole Dehors est poursuivi cette année pour aider les élèves à mieux vivre leur journée de classe et mettre plus de sens à leurs apprentissages. Le cadre extérieur de chacune des écoles est un atout pour la mettre en place. Malgré ces ambitions, le thème annuel retenu est le voyage dans le temps.

► Journée RPI

Le dernier jour avant les vacances d'octobre, les élèves des deux sites se sont retrouvés pour faire des ateliers ensemble, par petits groupes et en âges mélangés. Ce fut l'occasion d'apprendre autrement par des bricolages et des activités artistiques sur le temps préhistorique. Mais également de faire une initiation à l'espagnol et des jeux en anglais ou même de faire du jardinage et de la peinture dehors. La journée a été une belle réussite d'autant que nous avons été aidés, comme à l'accoutumée, par de nombreux parents qui s'étaient rendus disponibles.

► Téléthon à l'école

Le 12 novembre, les élèves ont vécu la course du muscle au profit du Téléthon. Au préalable, ils ont recherché des donateurs afin de financer le nombre de tours en endurance pour leur propre course. Le jour J, deux représentantes de l'AFM sont venues à la rencontre des élèves pour expliquer la myopathie à partir de petites vidéos-témoignages d'enfants. Ce sont 793 € qui ont été remis avec fierté par les élèves.

► Fête de la lumière

Le vendredi 29 novembre, enfants et parents se sont retrouvés pour la fête de la lumière. Cette deuxième édition a été marquée par une procession

des lumières à partir de l'église où les prêtres avaient confié la lumière à chacun pour son lampion. Tout le monde s'est retrouvé à l'école de La Sagesse pour partager ce que les enfants avaient cuisiné pour l'occasion. Avant la dégustation, les décorations de l'école et de la crèche ont été allumées pour toute la période de l'Avent.

► Arbre de Noël

Le dimanche 8 décembre, l'arbre de Noël a eu lieu dans la salle de Cardroc. Les quatre classes se sont produites devant leurs familles en faisant des danses dont le thème était ce voyage temporel navigant de la Préhistoire à nos jours. Les chansons apprises en allemand et en espagnol ont également été interprétées. La venue du Père Noël a terminé l'après-midi pour le plus grand plaisir des enfants.

► Site internet

Le nouveau site internet est en service. Il a été repensé pour être adapté à la fois aux personnes extérieures souhaitant avoir des informations sur nos deux écoles et aux familles des élèves, avec notamment des actualités. <https://ecolelasagessechappellechaussee-notredamebecherel.ec35.org>

► Inscriptions

Dans nos établissements, un enfant peut intégrer une classe au retour de l'une des cinq rentrées possibles de l'année. Pour cela, il doit avoir plus de deux ans et être prêt, en termes de propreté et de maturité affective. Les effectifs de la classe permettent un accueil serein et échelonné d'un enfant à l'école. Nous sommes convaincues que cet accueil en collectivité est plus facile pour un jeune enfant. Pour cette année, les rentrées possibles sont désormais le 26 février, le 22 avril ou à la rentrée de septembre. La prochaine portes ouvertes est envisagée le vendredi 28 mars de 16h45 à 18h30. Si vous souhaitez avoir des informations sur l'école ou prendre rendez-vous, n'hésitez pas à joindre Sandrine Piel, cheffe d'établissement, au 07 76 09 75 66 voire au 02 99 66 77 92 ou au 02 99 45 88 27.

eco35.notre-dame.becherel@enseignement-catholique.bzh
Fête de l'école : samedi 29 juin 2025



► SIRS

Nos écoles occupent une place centrale dans la vie de nos quatre communes. De la maternelle au primaire, elles accueillent les enfants des communes de Bécherel, Longaulnay, Miniac-sous-Bécherel et Cardroc. À la rentrée scolaire de septembre dernier, nous avons subi une fermeture de classe sur le site de Cardroc. La baisse des effectifs scolaires est notable depuis quelques années déjà. Il s'agit là d'une tendance nationale. Cela représente un véritable défi pour nos communes et nous amène à réfléchir à de nouvelles initiatives pour attirer

de nouvelles familles. A l'issue d'un appel d'offres publié en mai 2024, nous avons renouvelé notre prestataire de cantine : Convivio. Le restaurant scolaire privilégie les produits locaux et de saison, participant ainsi à l'éducation au goût et au respect de l'environnement.

Les municipalités remercient chaleureusement les équipes éducatives, les parents d'élèves et les bénévoles qui, ensemble, œuvrent pour le bien-être et la réussite de nos enfants.

Vie Associative

► L'Esprit du Lieu dans la bibliothèque de...

Notre association, créée en 2005, a porté des projets et des activités très en lien avec la littérature, la poésie, la lecture à haute voix.

Jusqu'en 2015, nous avons organisé des lectures dans les jardins de Bécherel en partenariat avec le théâtre de poche de Hédé, des rencontres poétiques à l'occasion du Printemps des poètes. Nous avons initié un projet de coopération transnational entre Bécherel Cité du Livre et Wigtown, ville du livre en Ecosse. Nous avons également piloté un projet de partenariat avec le lycée Saint-Nicolas La Providence de Montauban-de-Bretagne (section aide à la personne) et les Ehpad de Bécherel, Romillé et Saint-Pern. Le projet se décline sous forme de lectures à voix haute, avec formation à la lecture à voix haute pour les anciens et les lycéens, et s'intéresse à la restitution sous forme de spectacles et d'expositions.

Notre association a été en stand-by de 2015 à 2022. En 2023, nous avons initié un nouveau projet : dans la bibliothèque de...

Notre objectif : aller à la rencontre d'auteurs et d'auteures d'une autre manière, par le prisme de leur bibliothèque et découvrir ainsi leur rapport intime à la lecture et aux livres de leur vie.



Notre première rencontre nous a fait découvrir la bibliothèque de Fabienne Juhel, romancière originaire de Saint-Brieuc. La rencontre auteure-public s'est tenue le dimanche 6 octobre à l'auditorium de la Maison du Livre sous forme d'une vidéo-rencontre suivie d'une vente-signature en partenariat avec la librairie "La petite marchande de prose" de Montfort-sur-Meu.

En 2025, nous vous donnons rendez-vous le 2 novembre à 15h, à l'auditorium de la Maison du Livre (sous réserves), pour faire un tour dans la bibliothèque de Frédéric Paulin, écrivain français de romans noirs. Il a obtenu de nombreux prix. Il a été journaliste et professeur d'histoire-géo avant de se consacrer à l'écriture. Il est le président de Calibre 35, un collectif d'auteurs de romans noirs de la région de Rennes.

Contact :
Yvonne Prêteselle (présidente) :
06 61 91 52 32



► A rideau ouvert

Un petit voyage dans le passé. C'est ce que la troupe "A rideau ouvert" a proposé à son public. En effet, pour fêter les 80 ans du débarquement, nous avons choisi de jouer une comédie "Colonel Betty" dont l'action se déroule entre 1939 et 1944.

Nous avons réussi à recréer un décor d'époque. J'en profite d'ailleurs pour remercier tous ceux qui, de près ou de loin, s'investissent dans cette aventure qu'est le théâtre. On pense souvent aux acteurs qui sont sur le devant de la scène, mais le succès toujours grandissant de notre troupe, on le doit aussi à ceux qui travaillent dans l'ombre (techniciens, décorateurs, souffleuses...). Un grand merci à eux, et bien sûr aux acteurs qui sont indispensables à ce succès. Nous travaillons dans la bonne humeur et c'est sans doute contagieux. Notre plus grand plaisir est de voir notre public repartir avec

le sourire. Alors, après ce petit retour dans le passé, ce parachutage, cette chanson qui a su toucher le public, le rideau s'est refermé jusqu'au mois de novembre prochain.



► Anim'âge ensemble

L'association "Anim'âge Ensemble" œuvre encore et toujours pour le bien-être des résidents des Ehpad la Vallée à Bécherel et les Charmilles à Romillé.



Grâce aux actions organisées par l'association et à la présence de ses bénévoles au sein des deux établissements, les résidents bénéficient de nombreuses animations diverses et variées (activités culturelles, d'expression, ludiques, manuelles, physiques, sensorielles, spirituelles), mais également de sorties et de l'intervention de professionnels du spectacle. Garder une vie sociale et culturelle au sein des résidences et à l'extérieur est tout aussi important que l'accompagnement para-médical.

Afin de maintenir cette dynamique, nous sommes à la recherche de nouveaux talents : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, de votre savoir ou savoir-faire pour nos aînés, n'hésitez pas à nous contacter :

- M. Rolland, président d'Anim'âge Ensemble - 06 63 35 68 74
- Mme Bourges, trésorière - 06 89 27 38 35
- Laurence Roger, animatrice à Bécherel - 02 99 66 81 17
- Béatrice Loyer, animatrice à Romillé - 02 99 66 63 60.



▶ Association Bécherel, Cité du livre Une vie à l'année, entre économie et culture

Bécherel, Cité du Livre, vit à la fois au rythme des événements et rendez-vous annuels que par la présence permanente des libraires, artisans du livre et artistes qui ont ouverts leur boutique au cœur de la cité.

UN RETOUR SUR 2024

▶ **Les marchés du livre** où nous accueillons libraires et bouquinistes pour la joie des chineurs, lecteurs, petites familles... Trois temps forts : les marchés mensuels le premier dimanche du mois, de mars à décembre, la Fête du Livre le week-end de Pâques et la Nuit du Livre, le premier samedi d'août.

▶ **La Fête de la Bretagne**, la Gouël Breizh, en mai, avec musique, ateliers d'enluminure, maquillage et mise en valeur du patrimoine littéraire breton au sein des librairies. Malheureusement la météo fut bien humide !



▶ **Un nouveau projet autour des écrits des travailleurs sociaux** : "Les acteurs du travail social écrivent, publient et témoignent" en coopération avec le CNAHES (Conservatoire National des Archives du Handicap, de l'Éducation Spécialisée et de l'Action Sociale) et le centre de formation Askoria. Une exposition-vente s'est tenue tout l'été jusqu'à la mi-septembre, salle Nominoë, à la librairie du donjon. Ce projet s'est clôturé à la Maison du Livre par une conférence-rencontre autour de la transmission, animée par Jean-Christophe Contini, docteur ès lettres à l'université de Fribourg.



▶ Dans le cadre de la **foire à la volaille** et autres produits du terroir, exposition-vente à la Maison du Livre d'ouvrages liés à la gastronomie.

▶ **Un nouveau projet** également s'est mis en place autour de **l'écriture et de la lecture en braille**, en partenariat avec l'association "La culture de l'art". L'objectif : sensibiliser les publics à l'accès à cette méthode pour



tous les aveugles et malvoyants. Cette association était présente à l'occasion de la Nuit du Livre "Les nuits étoilées sous les doigts". Les visiteurs ont découvert ce système d'écriture et sont repartis avec leur carte de visite en braille.



2025 : L'AVENTURE CONTINUE

- ▶ **Marchés mensuels du livre** : reprise le dimanche 2 mars
- ▶ **Fête du livre** : week-end de Pâques, les 19, 20 et 21 avril
- ▶ **Gouël Breizh** : 18 mai
- ▶ Stand "Bécherel, Cité du livre" au **festival Etonnants Voyageurs** : Saint-Malo, les 7, 8 et 9 juin
- ▶ **Nuit du livre** : samedi 2 août.

POURSUITE DES PROJETS AVEC :

- ▶ **Des auteurs et acteurs du social**, en partenariat avec le CNAHES et des étudiants d'Askoria ;
- ▶ L'association "**La culture de l'art**", écrire et lire en braille.

Mais également le souhait de se rapprocher des habitants à l'occasion des fêtes et saisons qui rythment notre vie. Trois rendez-vous au programme : Noël, sur le thème du conte, le printemps et son appel à la poésie, et l'automne.

L'association "Bécherel, Cité du Livre" est ouverte à toute personne, professionnelle ou non, souhaitant participer à la promotion de la Cité du Livre et accompagner toute action ou manifestation.

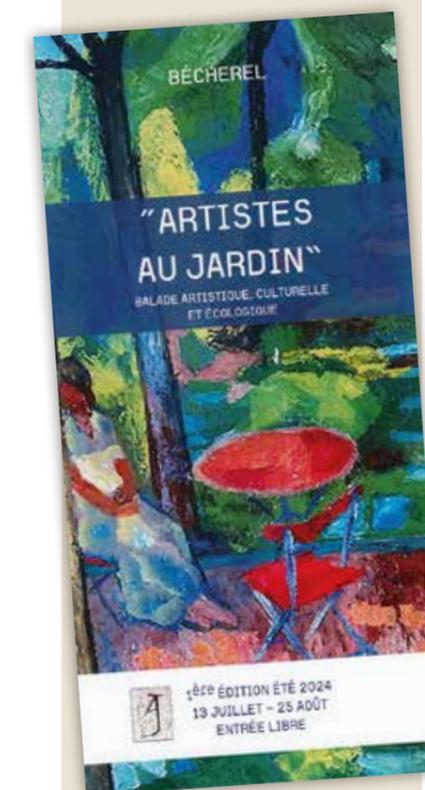
Contact : Bernard Daudibon (président) : 06 49 37 85 98



▶ Artistes au jardin

L'association "Artistes au Jardin" prépare 2025 et 2026 en vous demandant si vous seriez d'accord pour ouvrir votre jardin à des artistes afin qu'ils y exposent leurs œuvres. Ce sont en effet près de 1000 personnes qui ont découvert Bécherel "côté jardins" et ceci grâce aux habitants qui leur ont ouvert leurs jardins. Le format de la balade sera différent cette fois, avec une ouverture en continu, de 10h à 18h, une semaine fin juillet et une semaine début août, encadrant "La nuit du livre".

Si vous êtes partant, contactez-nous artistesaujardin@orange.fr
06 73 86 36 38
Un grand merci d'avance à vous.





🎵 Regards de Mômes

ou comment reconnecter les vivants, humains et non-humains, pour créer des lendemains désirables.

> Bilan de l'année 2024

Merci à vous pour cette année partagée. Elle nous a permis de proposer de nouvelles actions et de consolider nos projets passés.

🕒 Atelier "Fresque du climat"

A destination des salariés de la Maison du Livre, des élus municipaux et des derniers membres arrivés dans l'association, nous avons animé un atelier Fresque du Climat le 13 janvier dans les locaux de la Maison du Livre.

🕒 Artistes aux jardins

Nous avons commencé à tisser des liens avec l'association AAJ qui a proposé, tous les dimanches de l'été, la découverte de créations d'artistes locaux dans des jardins privés ouverts pour l'occasion.

🕒 Marmites norvégiennes

Nous avons organisé un atelier de création de marmites norvégiennes, un procédé de cuisson lente par le maintien au chaud des préparations culinaires qui ont besoin de mijoter longtemps sans énergie. C'est donc un procédé plus économique et écologique.

🕒 Acteurs sociaux-culturels de Bécherel

Nous avons initié une rencontre des différents acteurs associatifs culturels de la commune au Mar-Mat, le 9 mars, pour mieux nous connaître et découvrir ou redécouvrir les projets de chacun.

🕒 Jardipotes - Maraîchage sur sol vivant

Nous avons lancé un cycle de jardinage sur sol vivant avec les maraîchers Charlotte et Adrien qui viennent le mardi sur le marché de Bécherel. Ce cycle d'ateliers nous a permis d'approfondir nos connaissances pour rendre nos jardins plus vivants et productifs tout en restant naturels. Nous avons également réalisé des chantiers collectifs dans nos jardins et à Laïkiri, l'exploitation de Charlotte et Adrien.

🕒 Fête du livre

Comme chaque année, la Maison du Livre nous a invités à partager avec elle cet événement important pour la vie socioculturelle de Bécherel. Nous y avons proposé plusieurs ateliers : tatouage au sol d'animaux totems, création de jardins punks, chants et histoires d'oiseaux, exploration sauvage du quotidien et bibliothèque vivante. Des animations concoctées par Regards de Mômes pour recréer du lien avec soi et avec les vivants. Nous avons également proposé, lors de ce beau week-end pluvieux, un bar et une petite restauration maison, bio, locale et végétarienne sur la place des Halles.

🕒 Mouvement de l'écologie culturelle

Regards de Mômes a rejoint le collectif national de l'écologie culturelle. Ce mouvement regroupe plusieurs "Maisons" à travers la France et Regards de Mômes en est la première qui n'a pas de mur ! Ce mouvement défend un indissociable et indéfectible lien entre culture et écologie.

🕒 Audit de biodiversité

Nous avons missionné l'entreprise Dervenn pour réaliser un audit de biodiversité dans certains jardins privés et publics de Bécherel, audit que nous voulons être le point de départ de plusieurs de nos actions futures.

🕒 Tisser des liens entre les vivants

Lors des passages de Dervenn, Adeline Terpo, naturaliste et illustratrice, a accompagné les professionnels pour croquer leurs découvertes. Nous en avons élaboré un carnet qui va vous permettre de mieux connaître le vivant, végétaux et animaux, humains et non-humains qui vous entourent.

🕒 Ateliers de poésie

Pour accompagner les illustrations d'Adeline, nous avons organisé des ateliers de poésie avec Louis Hautefort. Ces créations seront disséminées au gré des illustrations dans le carnet des vivants.

🕒 Le Môme Concert

Nous avons accompagné "les Mômes de Regards de Mômes" toute l'année pour les aider à mener à bien cette 4^{ème} édition. Le Môme Concert du vendredi 5 juillet a accueilli le groupe La Ruse du Père Lafainte qui a pu enchanter 300 personnes dans le jardin du Thabor. En première partie, l'harmonie du SIM est venue jouer quelques morceaux dont deux faisaient partie du répertoire du groupe. Ils ont ainsi pu jouer ensemble pour un moment de rencontre musicale très fort.

🕒 Ô Jardins Pestaculaires

Les 6 et 7 juillet, plus de 2500 festivaliers sont venus profiter de ces deux jours de spectacles et d'ateliers.

Nous avons proposé :

- Quinze représentations de cinq spectacles de cinq compagnies ;
- Deux concerts de deux groupes différents ;
- Trente ateliers de découvertes de pratiques artistiques, culturelles et de savoir-faire.

🕒 Formation VHSS

Notre équipe continue à se former à la prévention et la prise en charge des VHSS.

🕒 Nouvelle identité graphique

Notre logo a fait peau neuve et notre site internet subit actuellement un relooking pour qu'il corresponde au mieux à notre image et à ce que nous voulons promouvoir.



Programme 2025

🕒 Le mardi 18 février, la caravane Regards de Mômes sera au marché de Bécherel

L'occasion de se rencontrer et de vous faire découvrir le carnet des vivants.

🕒 Sortie du carnet des vivants

Le samedi 15 mars, à partir de 14h, rendez-vous au jardin culturel, 5 chemin du Thabor.

🕒 Des balades natures contées

Le 15 mars et 8 juin.

🕒 La fête du livre

Les 19, 20 et 21 avril, Regards de Mômes sera à nouveau partenaire de la Maison du Livre pour la Fête du livre. Nous proposerons des ateliers à destination des familles et un espace détente avec bar sur la place des Halles.

🕒 Le Môme Concert

Le 4 juillet, les Mômes de Regards de Mômes ouvriront le festival Ô Jardins Pestaculaires avec la 5^{ème} édition du Môme Concert pour un public adulte et familial.

🕒 Ô Jardins Pestaculaires

Les 5 et 6 juillet, nous nous retrouverons aux jardins, avec au programme : ateliers, concerts, spectacles, détente, plaisir et partage en famille.

🕒 Lieu de formation et bricolage

Tout au long de l'année nous proposerons encore des formations ouvertes à tous. Nous organiserons également, comme tous les ans, des week-end bricô/décô. L'occasion de se rencontrer et de partager ensemble nos utopies créatives.

🕒 Des soirées "jeux"

🕒 Des ateliers de poésie

🕒 Une fête du printemps et une fête de l'automne à Laïkiri.

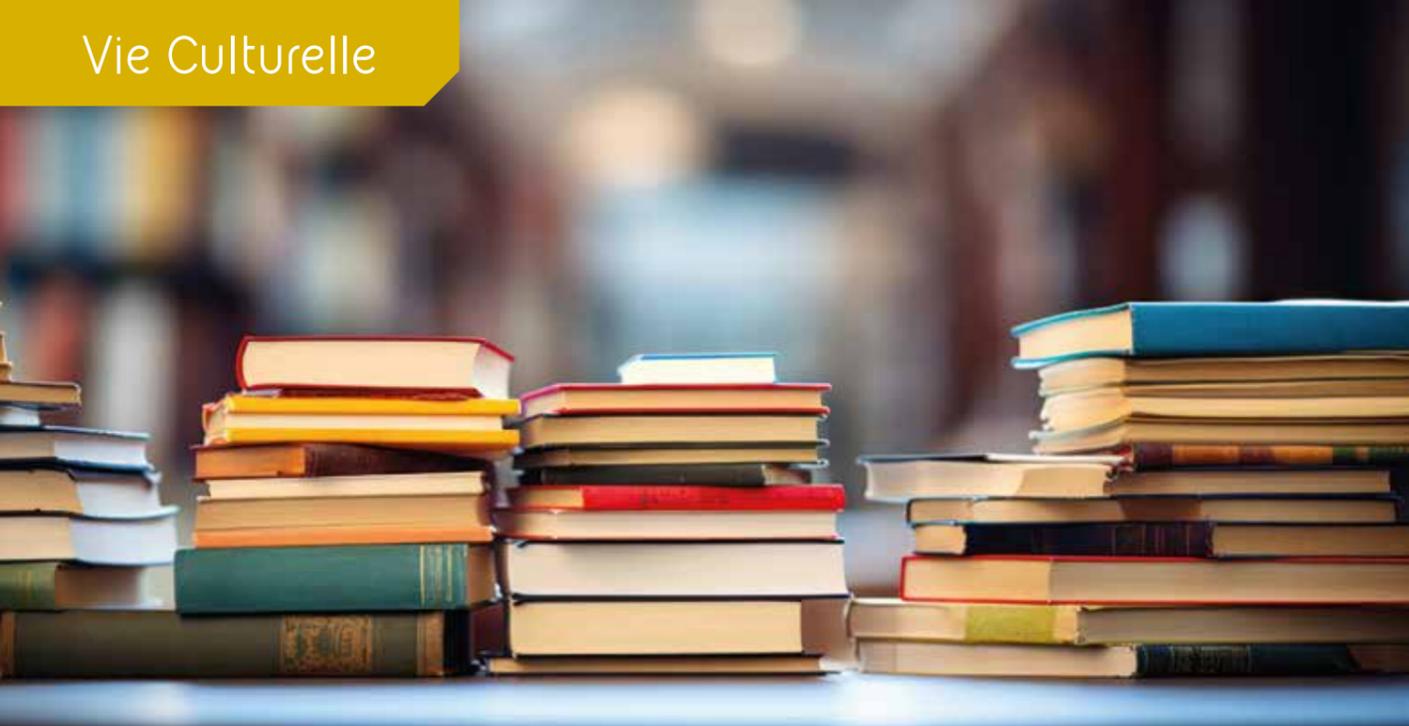
Connectez-vous sur nos pages FB et Instagram : regards de mômes et sur notre site internet www.regardsdemomes.fr pour découvrir, en avant-première, les surprises que nous vous concoctons.

> Nous rejoindre

Nos projets vous intéressent ? Vous souhaitez nous rejoindre dans cette folle aventure ou tout simplement en discuter avec nous ? Retrouvez notre collectif en prenant directement contact avec nous lors de l'un de ces événements ou sur notre site internet. Nous sommes impatients de vous retrouver pour partager avec vous 2025 et son lot de rencontres, d'échanges et de bonnes surprises.

> Contact et renseignements

- 🕒 Site internet : www.regardsdemomes.fr
- 🕒 Page Facebook : Regards de Mômes
- 🕒 Mail : message@regardsdemomes.fr
- 🕒 Tél : 07 69 11 11 60



▶ Bibliothèque municipale

La bibliothèque de Bécherel fait partie du réseau des bibliothèques du Pays de Bécherel et du réseau des médiathèques de Rennes Métropole pour les services numériques.

En famille et pour tout public, nous vous proposons toute l'année des animations : jeux d'arcade, lectures bébés, ateliers créatifs, ateliers pour les scolaires, contes, coups de cœur, rencontres dédicaces, concerts, rendez-vous aux jardins, expositions...

Ces événements et rencontres n'auraient pas lieu sans l'aide de nos partenaires et de notre équipe de bénévoles ! Merci Ridha, Corinne, Gaëlle, Alice, Tiphaine, Morgan, Valérie, Agnès, David, Odile, Cathy, Christophe et Véronique !

Au quotidien, la bibliothèque accueille les enfants des deux écoles de Bécherel, fait tourner les collections au sein du réseau, gère les acquisitions et les équipements des documents, gère les échanges avec la Médiathèque Départementale, accueille et conseille le public.

En 2024, la fréquentation du public (hors animations) a légèrement baissé, mais de plus en plus d'adultes empruntent régulièrement. Les familles inscrites sont au nombre de 122.

Nous vous proposons de donner votre avis sur les animations, les horaires etc...

Rendez-vous donc à la bibliothèque pour cette nouvelle année 2025, pour lire, rencontrer, partager, proposer, écouter !

Ouverture : mercredi/vendredi 16h-18h, samedi 10h-12h.

Inscription gratuite / carte valable pour les trois bibliothèques de Bécherel, Miniac-sous-Bécherel et la Chapelle-Chaussée.

Nous recherchons toujours des personnes pour assurer les permanences du mercredi, une fois par mois. Merci de nous contacter !

Prochain rendez-vous :

Exposition Georges Louarn (photographies) : du 1^{er} avril au 31 mai.



▶ SIM Saison culturelle 2024/2025

Pour cette année scolaire 2024/2025, le SIM dispense des cours à un nombre record de 755 élèves. Les inscriptions pour l'année scolaire 2025/2026 seront ouvertes à partir de mai 2025. Toutes notre actualité sur notre site internet : www.simecoledemusique.com

Ecole de Musique du SIM
02.99.84.01.88
contact@simecoledemusique.com
www.simecoledemusique.com
ecole_musique_sim
ecoledemusiquelesim

▶ Sensibilisation artistique en milieu scolaire

La semaine de la rentrée 2025, le SIM a accueilli les scolaires de l'école Notre-Dame de Bécherel dans ses locaux de Tinténiac. Plutôt qu'une intervention une fois par semaine dans leur école, les scolaires sont immergés dans des locaux spécialement créés pour la pratique musicale, au contact des professeurs de la structure du SIM et des instruments disponibles dans l'école. Pendant cette semaine "dite massée", les scolaires, aux côtés du musicien intervenant du SIM, ont été invités à appréhender le chant en collectif, le jeu sur instruments de la famille des percussions, à partager un tempo commun et ont approfondi notamment leurs connaissances dans le monde des instruments de musique provenant d'Amérique du Sud. Cette semaine a été également l'occasion de découvrir les instruments et de rencontrer les professeurs des disciplines proposées au SIM comme l'orgue, le trombone ou encore la trompette.



▶ Saison culturelle

SC#4 – Trio Nagabé

Le trio Nagabé, c'est d'abord des sourires échangés dans les couloirs du SIM entre trois professeurs, puis une envie de se réunir et d'aborder le vaste répertoire écrit pour leurs instruments. Pour leur premier concert, ils interpréteront notamment le fameux trio n°2 op. 100 de Schubert, retenu par Stanley Kubrick pour son film Barry Lindon. Avec la participation de la classe de violon, violoncelle et piano du SIM. En partenariat avec la mairie de Mesnil-Roc'h.

Samedi 8 Mars 2025 à 18h30

Salle des fêtes – Mesnil Roc'h (35720)

Entrée 5€ / Gratuit – 16 Ans

Pas de réservation

Païement sur place (espèces ou chèque)



Prochains concerts à Tinténiac Salle Roger Rebours (SIM, site de Tinténiac)

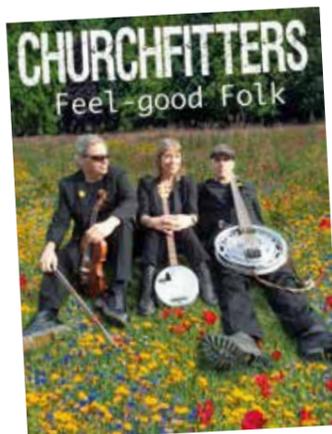
- > Samedi 15 mars à 19h00 : audition sur le thème de Disney ;
- > Mercredi 19 mars à 18h30 : airs de Jeux #5 ;
- > Samedi 29 mars à 11h00 : spectacle "Voyage à travers le temps" proposé par la classe de piano ;
- > Mercredi 2 avril à 18h30 : airs de Jeux #6.

Prochains concert à Romillé Salle du Pré Vert

- > Samedi 26 avril à partir de 15h : concert proposé par les groupes de Musiques Actuelles du SIM ;
- > Samedi 24 mai à 18h30 : Kling – Conte musical proposé par les classes de harpe du SIM / En partenariat avec la classe de harpe du kiosque de Dinan.

🎵 L'année culturelle 2024 de la municipalité

Printemps et été dernier.



Les festivités ont commencé en avril avec un concert donné par le groupe des **Churchfitters** lors de la signature avec la fondation du patrimoine en faveur de notre église, puis nous vous avons invité à participer en juin au concours de peinture habituel de l'opération "**Couleurs de Bretagne**" dont le succès n'est plus à démontrer.

Comme nous le faisons tous les deux ans, nous avons participé à l'opération "**l'art dans les cités**" proposée par les PCC. Cette année nous avons accueilli deux jeunes artistes libanais qui, tout au long de leur semaine de présence, ont croqué notre petite cité en de nombreux et originaux dessins.



Puis vient notre **fête de la musique** le 21 juin. Notre deuxième année n'a pas été plus chanceuse que l'année dernière concernant la météo ce qui n'a pas empêché la bonne humeur et le talent des quatre groupes de musique qui se sont relayés tout au long de la soirée pour notre plus grand bonheur. Nous remercions vivement Mr Thomas Dove, qui a orchestré la mise en place des musiciens, le comité des fêtes ainsi que l'APEL pour leur participation.



Que dire de notre rendez-vous annuel avec l'ensemble de **la Ménestraudie** ?

C'est toujours avec plaisir que nous les accueillons dans notre église pour un concert médiéval très apprécié.



Puis vient le 14 juillet où cette année nous avons pu applaudir **deux jeunes artistes talentueuses** pour un concert celtique sur la place des halles. Nous vous remercions pour votre générosité. Tout l'argent récolté lors de cet événement est venu s'ajouter à la cagnotte constituée pour la rénovation de notre église.

Malheureusement, le beau temps n'étant pas de la partie en ce mois de juillet, nous avons dû nous réfugier sous un chapiteau au jardin du thabor pour profiter d'un moment incroyable de talent et de bonne humeur proposé par de jeunes musiciens qui nous faisaient le plaisir de s'arrêter chez nous. Nous espérons les revoir pour que vous puissiez en profiter sous le soleil.



Automne et Hiver

Notre incontournable "**Foire à la volaille**" et aux produits locaux s'est tenu cette année le 17 novembre. Malgré les travaux vous avez été au rendez-vous pour le plus grand bonheur des exposants qui se promettent déjà d'être présents l'année prochaine.

Nous avons fini l'année avec **la Fête de Noël**. Le père Noël est venu nous rendre visite, et après une jolie balade en calèche, parents et enfants se sont régalés d'une boisson chaude, de chocolats, de pop-corn et de barbe à papas. Le jongleur de l'association "**Micro chant**" que nous avons invité a bien amusé petits et grands de ses tours joyeux et souvent étonnants.

Nous avons invité les enfants à déposer lettres et dessins dans la jolie maison du père Noël qui se trouvait devant la mairie. Nous avons bien sûr fait parvenir toutes les lettres à son destinataire et nous avons récupéré les dessins qui faisaient l'objet d'un concours. Lors d'une petite cérémonie, les gagnants se sont vus récompensés par des bons offerts par la municipalité à dépenser dans les librairies de Bécherel.



🎭 Une année dans notre théâtre

Pour des questions d'économies d'énergie le théâtre ne commence sa programmation qu'à partir du printemps.

Nous espérons vous avoir proposé de grands moments de qualité à partager ensemble avec des troupes d'amateurs et de professionnels.

C'est ainsi que vous avez pu applaudir "**Les Loufoques**", la troupe de la "**Treizième vague**", "**Les glorieuses**", "**La Dolce**", sans oublier notre troupe locale "**A rideau ouvert**".

Comme chaque année au mois de juin, le SIM est venu compléter cette programmation en nous offrant un très joli concert concocté par les élèves de cette école de musique.





Fête du livre, rendez-vous les 19, 20 et 21 avril 2025

Focus sur... les accueils de groupes

En 2024, sur 10 000 visiteurs, plus de 1 600 personnes sont venues en groupes pour voir les expositions de la Maison du livre.



Rozenn Le Ruyet, en charge de l'accueil des groupes à la Maison du livre.

Au premier semestre, l'exposition "sauvage" de Delphine Jacquot a enchanté les curieux d'histoire. Depuis juillet, les fans de l'auteur de BD Emmanuel Lepage ont pu voyager sur le Marion Dufresne aux îles Kerguelen, monter sur le phare Ar-Men, et trembler avec la catastrophe de Tchernobyl. Qui sont ces différents groupes ? Ce sont souvent des scolaires (de la maternelle au lycée) mais également des associations, hôpitaux, ESAT, professionnels de la culture ou de l'éducation, centres de loisirs...

Notre mission est de les aider à organiser une journée complète à Bécherel : une visite commentée et ludique de l'exposition, une projection de film, une chasse au trésor qui permet de découvrir Bécherel, et la participation à un atelier artistique. Une journée à la Maison du livre permet un dépaysement total à moindre coût.

Fête du livre | Rendez-vous les 19, 20 et 21 avril 2025 !

La Fête du livre se déploie à la Maison du livre mais également dans les parcs, places, jardins, ruelles, dans les librairies et ateliers d'artistes de Bécherel et chez quelques-uns de ses habitants. Cette année, place à ce qui se noue, s'enroule, mais aussi se dénoue et se déroule, ce qui nous fait tous tenir... : cette invisible présence que sont les racines ! Une belle occasion d'aborder, sous des formes et des genres multiples, la famille, la généalogie, le souvenir, l'adoption, le terroir, la transmission, l'ethnologie, la migration... Rendez-vous pour tous et gratuit.

Les expos en 2025

De février à mai : "Racines" Anouk Alliot + Céline Ziwès ;



> De juin à septembre : "Partager la sagesse" Richard Lempereur et autres calligraphes ;
 > D'octobre à décembre : partenariat avec Glaz, festival de photos.

La Maison du livre, cet été

> Bon à savoir : pendant tout l'été, la Maison du livre propose des ateliers gratuits avec des artistes, pour petits et grands. Rendez-vous tous les mercredis après-midis : gravure, linogravure, sérigraphie, papier, carton... Demandez le programme !
 > Nuit du livre, samedi 2 août : animations et spectacles pour tous autour d'un marché aux livres. Jusqu'à la nuit noire !
 > L'exposition de l'été 2025 consacrée à la sagesse de la calligraphie
 > Durant tout l'été, le bécherellais Richard Lempereur aura carte blanche pour organiser une exposition autour de la calligraphie. Ainsi, quatre calligraphes de renom et de cultures variées proposeront d'entrecroiser leurs belles écritures pour rendre hommage à l'écrivain et poète Christian Bobin.

Les premiers dimanches du printemps... sur inscription !

> Dimanche 2 mars | Un premier dimanche deux en un :
 • Les petits champions de la lecture | Lecture à voix haute
 • Mon Robert | Solo de Clown
 > Dimanche 6 avril | 15h30 | Moitié voyageur | Seul en scène
 > Dimanche 4 mai | 15h30 | LibEs ! | Performance slamée et musicale
 > Dimanche 1^{er} juin | Acid Animé Fest | Cinéma d'animation

Organiser des événements

Depuis 1989, la Fête du Livre s'installe dans le Village du livre tous les ans à Pâques. Elle se déploie à la Maison du livre mais également dans les parcs, places, jardins, ruelles, dans les librairies, ateliers d'art et chez les habitants.

En août, c'est la Nuit du livre qui vient illuminer la Petite cité de caractère

Un équipement de Rennes Métropole

Depuis 2014, la Maison du livre est un service de Rennes Métropole (avec les Champs Libres, l'Ecomusée et l'Opéra).

Voici Aurélie Responsable
Isabelle Perronnet Administratrice
Nicolas Lefevre Coordinateur, exécutif
Rozenn Le Ruyet Responsable programmation

Pour mieux visiter Bécherel, on y trouve...

Des livrets-jeux pour découvrir le patrimoine de Bécherel en s'amusant

Des expositions en extérieur au jardin et dans le village

Des plans de Bécherel et des documents touristiques du secteur y sont en libre-service

Tout y est GRATUIT

La Maison du livre mode d'emploi

Participer à un atelier créatif

Chaque mercredi des vacances scolaires, ateliers tout public avec artistes et artisans, autour du papier, de l'illustration, de l'écriture...

Pour chaque nouvelle exposition, un atelier en continu et du matériel est mis à disposition du public pour créer en toute liberté.

Quand venir ?

La Maison du livre est ouverte du **mardi au vendredi**
10h00 > 13h00 / 14h00 > 18h00
ET selon les périodes :

Mars à décembre : chaque premier dimanche du mois 14h00 > 18h00
Petites vacances scolaires samedi dimanche 14h00 > 18h00
Juillet et août samedi dimanche lundi & jours fériés 14h00 > 18h00

Venir en groupe

Sur rendez-vous, Rozenn, médiatrice, accueille petits et grands pour montrer les expositions et organiser un bon moment à Bécherel

Voir une exposition ou un spectacle

Tous les premiers dimanches de chaque mois, de mars à décembre, la Maison du livre propose une animation : spectacle, lecture, musique...

Des expositions artistiques autour du livre et des écritures sont présentées de février à décembre.

Pour réserver ou se renseigner :
 02 99 66 65 65
 maisondulivre@rennesmetropole.fr
 maisondulivredebécherel.fr

🕒 Boulangerie-pâtisserie La Mangoline

Arrivés en octobre de Picardie, Florence et Yannick FLOURY ont repris la boulangerie. Ils vous accueillent du lundi au vendredi de 7h à 13h30 et de 16h à 19h, le samedi de 8h à 13h30 et de 16h à 19h, le dimanche de 8h à 13h. La boulangerie est fermée le mercredi. Vous y trouverez une gamme de pâtisseries, de snackings et bien sûr une large gamme de pains blancs, pains spéciaux et évidemment la Bigoudine, la baguette de tradition française, réalisée à base de blé breton. Pour ce faire, ils travaillent avec les moulins Secrets d'Artisans de Maure de Bretagne. Soucieux des circuits courts et de qualité, ils utilisent pour partie de la farine issue de l'agriculture biologique et travaillent exclusivement avec des fournisseurs locaux.

Retrouvez-les au 32 rue de la libération et au 02 99 66 73 27.



🕒 Les arts sauvages



Depuis deux ans, l'atelier-boutique Les arts sauvages vous accueille pour tous vos projets de relooking de meubles et d'objets. Sublimez l'existant sont les maîtres-mots de la boutique. C'est pourquoi Anaïs vous propose aussi bien un travail sur mesure que ses propres créations (meubles, objets, abat-jour) disponibles à l'achat. Des ateliers et des stages sont également mis en place pour passer un agréable moment créatif. Vous trouverez aussi une large gamme de peintures intérieures éco-responsables bretonnes ainsi que des pochoirs et du matériel de peinture (rouleaux, brosses...).

🕒 Maison Bretagne Intérieurs

Maison Bretagne Intérieurs, installée à Bécherel depuis octobre dernier, fournit des services d'architecture d'intérieur et de design aux particuliers et aux entreprises commerciales.

Les designers Rosie Ellis et Abigail Barnes coordonnent des projets de rénovation intérieure depuis 2018. L'étendue de leur travail couvre à la fois la Bretagne et la Normandie. Elles ont travaillé sur des bâtiments historiques tels que des châteaux, une maison de ville de cinq étages et la reconstruction totale d'une ferme en pierres en ruine.

Jon Tuson est le patron de l'entreprise. Il est artisan charpentier, dirige les chantiers et gère les artisans, de la démolition aux finitions, en veillant à ce que les travaux soient réalisés dans les règles de l'art.

Nous espérons ouvrir une petite boutique de décoration d'intérieur / showroom dans nos locaux de Bécherel au printemps 2025. L'objectif : offrir des produits



d'intérieur uniques et présenter des matériaux de finition tels que des carrelages, des revêtements de sol et des papiers peints que nous avons pris le temps de sélectionner à partir des projets sur lesquels nous avons travaillé.

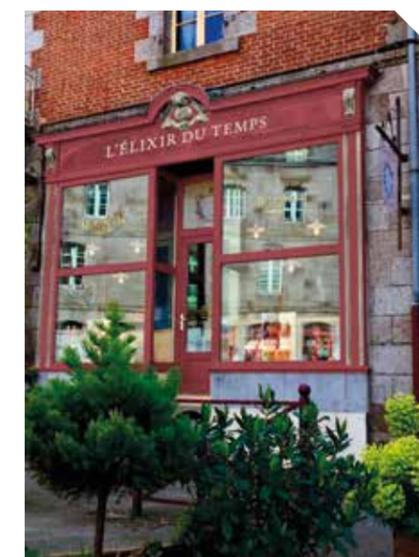
Nous vous invitons chaleureusement à prendre rendez-vous avec nous dans notre bureau situé 11 rue de la Filanderie pour discuter de vos projets de rénovation et de décoration d'intérieur.

Téléphone : 02 99 39 81 79
info@renovation-maison-bretagne.com
www.renovation-maison-bretagne.com

🕒 L'Elixir du temps : un salon de thé et concept store au cœur de Bécherel

C'est avec beaucoup de passion et un fort désir de créer du lien que L'Elixir du temps a ouvert ses portes récemment à Bécherel. Ce nouveau lieu, qui allie à la fois un salon de thé chaleureux et un concept store original, a été imaginé par une commerçante belge récemment installée dans notre belle commune. Elle a souhaité reprendre un commerce existant, le revitaliser et en faire un véritable lieu de rencontre et de convivialité pour les habitants des environs. À L'Elixir du temps, chaque détail est pensé pour offrir une expérience unique : une carte de restauration salée savoureuse le midi, des pâtisseries maison fondantes, et bien sûr, une large gamme de thés pour les amateurs de moments gourmands. Mais ce n'est pas tout ! Le concept store propose également une sélection de produits divers allant de la décoration à des objets uniques, tout en mettant en avant des créateurs locaux.

L'un des objectifs principaux de ce commerce est de recréer du lien social. C'est pourquoi, tout au long de l'année, des événements seront organisés, à commencer par des concours de tarot et des moments de jeux de société, qui permettront à tous de se retrouver et de partager un bon moment ensemble. L'initiative se prolonge avec des événements féministes, créant ainsi un espace d'échange et de réflexion. Ce projet n'aurait pas vu le jour sans l'accompagnement et le soutien des commerçants locaux. Leurs encouragements et leur aide ont été essentiels pour la concrétisation de ce beau projet, et témoignent de la solidarité qui anime notre village. Que ce soit pour un déjeuner léger, une pause gourmande ou un moment de partage autour d'un jeu, L'Elixir du temps est un lieu où chaque visiteur se sent chez soi. Alors, n'hésitez pas à pousser sa porte pour découvrir un commerce qui fait le pari de l'authenticité, de la rencontre et de



la convivialité.

L'Elixir du temps se trouve au cœur de Bécherel, place Alexandre Jéhanin et vous pouvez également suivre ses événements et actualités sur ses réseaux sociaux pour ne rien manquer de la programmation.

🕒 Marraine Juliette



J'ai créé Marraine Juliette il y a trois ans, après huit ans en tant que fleuriste et un an dans une grande friperie parisienne. J'ai décidé de me lancer seule vers ma grande passion : les vêtements anciens ! Je ne dispose pas d'une boutique physique mais d'une boutique en ligne sur Vinted. Je vends également sur Instagram. Je me suis vite dirigée vers une sélection pointue de vêtements uniquement vintage, pour leur qualité, leur unicité, et ce beau témoignage de l'évolution de la mode française. Je chine les pièces une à une chez mes fournisseurs de Paris. Je les lave, les détache, les répare longuement, pour ensuite les proposer à la vente. Marraine Juliette propose uniquement des vêtements des années 40 aux années 80, ainsi que des bijoux des années 1900 aux années 1990. Chaque pièce est chouchoutée, inspectée sous tous les angles, pour proposer des pièces portables dès l'achat.

Pour les habitants de notre belle commune de Bécherel, je peux bien entendu faire des remises en mains propres pour gagner du temps et éviter les frais de livraison.

Marraine Juliette est encore petite mais je fourmille d'idées et d'énergie pour la faire grandir. A bientôt sur Vinted ou sur Instagram ! Fanny.



Réunion de chantier - travaux sur la RD20



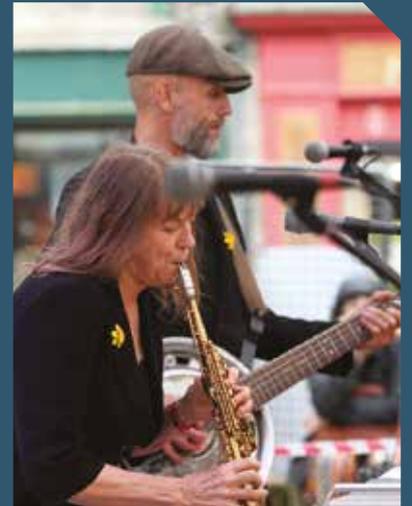
Marché du Livre pendant la Nuit du Livre



Commémoration du 8 Mai



Tournoi de foot



Les Churchfitters à la Nuit du Livre



Installation de l'exposition de Freddy Rapin



Inauguration de l'exposition à l'Etang de la Teinture



Fondation du Patrimoine - lancement de la souscription pour l'église



Exposition de voitures anciennes



Couleurs de Bretagne